Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2024 Publication : 13/09/2024





## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Rémi DETANG
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-Claude GIRARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN

Madame Christine MARTIN
Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Guillaume RUET
Madame Nuray AKPINARISTIQUAM
Monsieur Laurent GOBET
Madame Dominique MARTINGENDRE

Madame Karine HUON-SAVINA

Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Jean-Michel
VERPILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGINCLAUDET
Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Didier RELOT
Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe BELLEVILLE

#### Membres absents:

Madame Céline TONOT Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

DM20240912 15 N°15 - 1/3

#### **OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

Association Euro-Toques pour la promotion des restaurants durables et de l'attractivité des métiers de restaurateurs envers les jeunes – Demande de subvention

L'association Euro-Toques, créée en 1986 à l'initiative de Pierre ROMEYER et Paul BOCUSE, reconnue comme seule association de lobby des restaurateurs, œuvre pour la sauvegarde et la promotion des produits alimentaires de qualité et d'origine au sein de son réseau européen de chefs cuisiniers. Elle est agréée auprès de la Commission Exécutive à Bruxelles, et particulièrement des Directions Générales de l'Agriculture, de la Protection du Consommateur et de la Santé Publique. Une fois par an, à l'invitation du Président de la Commission à l'Agriculture du Parlement Européen, Euro-Toques a le privilège d'être entendue par les députés européens, à qui l'association expose en direct les grands dossiers de la profession. Elle s'appuie sur une coordination régionale pour qu'à chaque Congrès annuel, les problèmes, les initiatives et les suggestions de ses adhérents soient pris en compte.

L'association Euro-Toques France a tenu son congrès annuel les 7 et 8 avril 2024 à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV) avec 150 participants. Ce congrès a permis de tisser des liens avec l'association qui compte 2 500 cuisiniers au niveau européen. A cette occasion Euro-Toques France nous a présenté son action Euro Toques Jeunes (ETJ).

C'est une démarche destinée aux jeunes générations en formation initiale (deuxième année de CAP, en Bac Pro, en Brevet Professionnel, en BTS, en mentions complémentaires en cuisine, pâtisserie, boulangerie, la sommellerie et les métiers de la salle) qui prépare les artisans restaurateurs de demain avec une exigence d'alimentation saine, fraîche et durable, en faisant appel à des producteurs locaux pour la préparation des repas (charte EJT).

Lors de leur congrès à Dijon, Euro-Toques France a organisé tout au long de la journée des rencontres entre producteurs de la région, jeunes Euro Toques Jeunes (EJT) et chefs Euro Toques France (ETF) afin de mieux faire comprendre aux jeunes l'importance du travail des producteurs et le respect du produit.

Dans le cadre du programme « les tables prodigieuses » qui vise à accompagner une centaine de restaurants vers la labellisation éco- et socio- responsable à partir d'octobre 2024 et pour susciter des vocations auprès des jeunes, Euro-Toques France propose de réaliser une manifestation à la CIGV associant jeunes professionnels et Toques réputées autour de l'importance de la restauration durable. L'association propose aussi de délocaliser à Dijon les travaux de sa commission développement durable, afin d'échanger avec les restaurateurs métropolitains sur les solutions pratiques de réduction de l'impact environnemental de leur activité.

Dijon métropole est sollicitée pour une subvention de 2 000 €, afin de soutenir les actions d'Euro Toques Jeunes initiées sur le territoire.

# Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 2 000€ à l'association EURO-TOQUES France pour l'organisation d'un évènement de sensibilisation aux métiers de la restauration éco-responsable auprès des jeunes ;
- d'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à la bonne administration de ce dossier ;

- de dire que les crédits seront prélevés sur l'exercice 2024.

Scrutin Pour: 39 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Dont 6 PROCURATION(s)

DM20240912 15 N°15 - 2/3

DM20240912\_15 N°15 - 3/3